Ensemble En Terre de Camargue

avril-mai-juin 2013

Aigues-Mortes | Le Grau-du-Roi / Port-Camargue | Saint-Laurent d'Aigouze

Le trimestriel de la Communauté de Communes

Provenance de l'eau

Qualité de l'eau du robinet

J'économise l'eau

Coût de l'eau

L'eau potable

en Terre de Camargue

numéro **15**

Communauté de communes Terre de CAMARGUE

- Budget 2013 p.3
- L'eau du robinet p.4, 5 et 6
- Rénovation/parc de déchèteries p.8, 9
- Mémo-déchèterie p.10

SOMMAIRE

BUDGET 2013
Vote des budgets p. 3

DOSSIER
L'eau du robinet p.4, 5 et 6

CHRONIQUE DU TRI
Fête de l'Environnement p. 7
Rénovation du parc de déchèteries p.8 et 9

RESEAUX D'EAU
Structure réservoir p.11

INSTITUTION
Délibérations p.12 et 13

DIVERS
Emploi d'avenir p. 14
Communication p. 14

CULTURE
Réseau des bibliothèques p. 15
Am Stram Gram : agenda p. 15

SPORTS D'EAU
Centre Aqua-Camargue p. 16

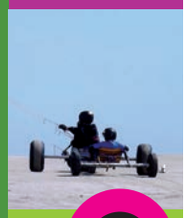

«Ensemble, en Terre de Camargue» est distribué dans les boîtes à lettre du territoire, mais il est possible que certaines personnes ne le reçoivent pas. Il est donc mis à disposition dans les Offices de Tourisme, les mairies, le Palais des Sports et de la Culture (Le Grau du Roi), divers commerces et les bâtiments intercommunaux gérés par la CCTC comme les bibliothèques, la salle Camargue, les ports maritimes de plaisance et Aqua-Camargue.

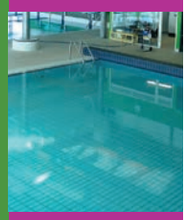

imprimé sur papier

Edito
du Président de la CCTC

En cette période d'inquiétude, face à la crise mondiale et à une baisse de confiance générale, la Communauté de Communes Terre de Camargue tient fermement le cap. Un cap qui devrait nous permettre d'atténuer les effets de la morosité ambiante.

Dans cette optique, les conseillers communautaires ont voté, ce 25 mars le **budget 2013 (p. 3)** qu'en tant que Président, je leur ai soumis. Afin de ne pas augmenter la pression fiscale sur les ménages du territoire, les taux d'imposition de 2013 n'ont pas été augmentés par rapport à 2013 (hormis une évolution de 0.05% de la TEOM au regard des investissements réalisés).

Toujours en lien avec les dépenses des ménages (et non plus avec la fiscalité), le prix de **l'eau du robinet (p.5)** a subi des modifications ces derniers temps (progressivité du prix de l'eau en raison de nouvelles réglementations et modification des redevances de l'Agence de l'Eau). La gestion de l'eau, c'est aussi tout ce qui concerne l'assainissement et la gestion des eaux pluviales; dans ce domaine, nous sommes fiers de la réalisation d'un premier **réservoir de 850 m3 (p.11)** qui devrait permettre de réduire le débit des eaux de ruissellement.

Nous sommes également heureux de vous accueillir sur de nouvelles **déchèteries (p.8 et 9)** entièrement rénovées à Saint Laurent d'Aigouze et à Le Grau du Roi. Nous étudions par ailleurs, en collaboration avec la commune d'Aigues-Mortes les solutions qui pourraient, à terme, être mises en œuvre pour la déchèterie d'Aigues-Mortes, vieillissante elle aussi.

Du côté de la culture également, les choses bougent… et n'hésitez pas à participer à nos **concours (p.15)** et à profiter des prochains contes proposés par **Am Stram Gram (p.15)**… Enfin, ce printemps donne envie de sport, alors n'hésitez pas notre **Centre Aqua-Camargue (p.16)** vous propose de nombreuses activités… Bonne lecture à toutes et à tous,

Léopold ROSSO
Président de la Communauté de Communes Terre de Camargue et Conseiller Général du Canton d'Aigues-Mortes

Ensemble En Terre de Camargue

Directeur de la publication:
Enry Bernard-Bertrand

Comité de Rédaction:
Enry Bernard-Bertrand, Renaud Lafuente, Léopold Rosso, Service communication CCTC

Conception, graphisme et mise en page:
Service Communication CCTC

Photos :
Service Communication CCTC, sauf mentionné.

Illustrations:
Service Communication CCTC

Impression:
Imprimerie Rimbaud
Tél : 04 90 06 60 30

Dépôt légal: avril 2013

ISSN: 1967-7073

Edité à 17 000 exemplaires

Service Communication
Communauté de Communes Terre de Camargue
26, quai des croisades
30220 AIGUES-MORTES
Tél: 04 66 73 91 38
Fax: 04 66 53 81 97
communication@terredecamargue.fr

BUDGET 2013

Vote des budgets de la Communauté de Communes

A la suite du Débat d'Orientation Budgétaire du 18 février 2013, le Compte Administratif 2012 a été approuvé par les élus et les budgets prévisionnels (principal et annexes) 2013 de la Communauté de Communes Terre de Camargue ont été votés le 25 mars 2013.

Le 8 avril, le Président de la CCTC, Léopold Rosso et les Vice-Présidents ont présenté aux agents administratifs (directeurs et chefs de service) les divers budgets à allouer aux différentes actions. Ce dernier a rappelé que la raison d'être d'une Communauté de Communes était l'aménagement du territoire et a fixé les priorités pour l'année 2013. De nombreux projets ont été abordés : Etude de l'amélioration du réseau des bibliothèques (avec construction de médiathèques sur Aigues-Mortes et Le Grau du Roi et extension de celle de Saint Laurent d'Aigouze), réfection du hangar de la base nautique, installation d'une «plage de détente» devant le centre Aqua-Camargue, projet de réalisation d'un self-service pour le restaurant scolaire de Le Grau du Roi (Le Repausset), aménagements piétonniers sur le quai des croisades à Aigues-Mortes, poursuite du projet d'extension de la Zone d'Activités Terre de Camargue, poursuite de l'équipement des communes en colonnes de tri enterrées, poursuite de travaux d'aménagement des réseaux...

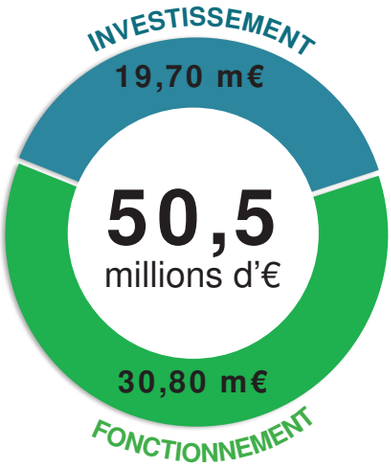

le 8 avril : Présentation du budget (voté le 25 mars 2013) par les élus de la CCTC aux agents administratifs en charge de la mise en oeuvre des projets 2013.

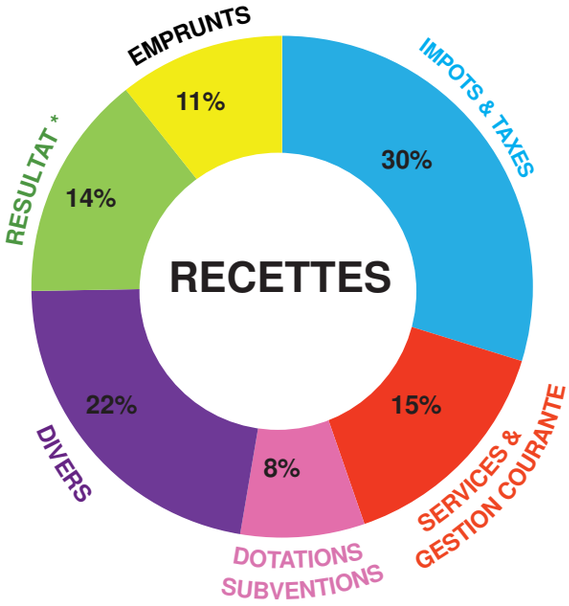

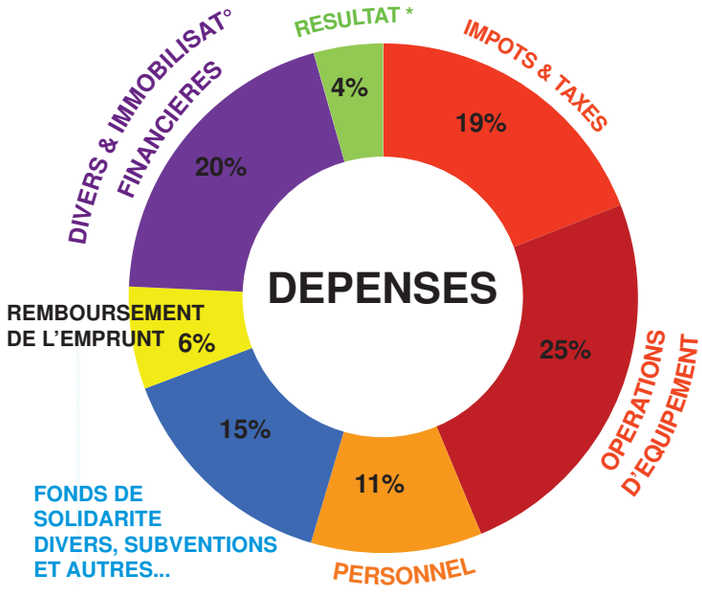

* : Résultat de 2012 reporté en 2013

Dossier

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES GERE NOS BESOINS EN EAU

D'où provient l'eau du robinet ?

Sur le territoire de Terre de Camargue, l'eau distribuée par nos robinets a une double origine :

- ***la station des «Baisses»*** (sur la commune d'Aimargues) qui nous appartient;
- et ***l'usine d'eau de BRL*** (Bas-Rhône Languedoc), située à Le Grau du Roi et qui nous vend de l'eau potable.

Près de 3 millions de mètres cubes d'eau sont ainsi livrés chaque année dans les foyers.

A la station des Baisses, l'eau vient de la ***nappe de la Vistrenque*** grâce à 3 pompes immergées à une profondeur de 15 à 17 mètres. Cette nappe est peu profonde et sensible aux activités humaines. Afin de maîtriser durablement la qualité de l'eau potable, la Communauté de Communes a donc investi dans un traitement des pesticides en 2008.
L'eau est ensuite désinfectée au chlore. Ajouté en petite quantité, le chlore est indispensable pour préserver la qualité sanitaire de l'eau tout au long de son trajet dans les 216 km de réseau. Son ajout est à la fois une nécessité et une garantie de la qualité de l'eau.
En cours de route, l'eau est stockée dans 4 réservoirs, pour un volume total de 5 000 m3.

Où vont les eaux usées ?

Après utilisation, les eaux usées (vaisselle, lessive, toilette…) doivent être dépolluées avant d'être rejetées dans les cours d'eau. Elles sont ainsi collectées par 143 km de canalisations et acheminées à la ***station d'épuration*** située à Le Grau du Roi.

Quelle est la qualité de l'eau du robinet ?

L'eau fait l'objet de réglementations européennes et françaises strictes.
Elle est ainsi ***le produit alimentaire le plus contrôlé***. Sa qualité est surveillée suivant 54 paramètres. Des prélèvements sont très régulièrement réalisés, de la source jusqu'au robinet. Cela représente l'émission d'environ 140 bulletins d'analyses par an.

Le programme de contrôle est mené par les autorités sanitaires (Agence Régionale de Santé) et en complément par BRL et la Lyonnaise des Eaux (notre «fermier») pour piloter la production et la distribution de l'eau. Le bilan 2012 fait apparaître une conformité à 100%.

Outre sa qualité sanitaire, l'eau du robinet possède d'indéniables atouts nutritionnels, profitables à tous, enfants et adultes.
Disponible à tout moment, elle fournit au corps une partie des oligoéléments et minéraux dont il a besoin chaque jour, sans apport calorique.

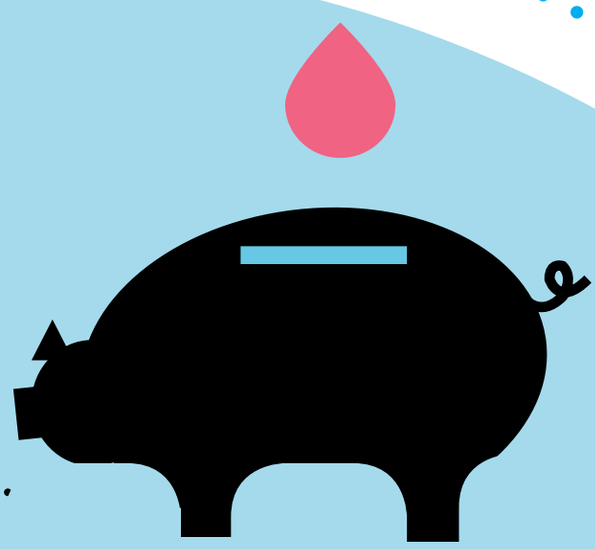

Quel est le coût du service ?

Si l'eau dans la nature est «gratuite», le service pour la distribuer potable et ensuite la rejeter dépollnée a lui un coût !

Une facture d'eau et d'assainissement correspond aux charges du service. Ce coût évolue en fonction :
- des besoins de financement pour maintenir nos installations en bon état et en conformité avec la législation (investissement pour le traitement des pesticides, renouvellement des canalisations au fil du temps, etc.) ;
- de nouvelles missions ou de nouvelles réglementations ;
- des indices d'indexation sur l'évolution du coût de la vie;
- de l'évolution des taxes de l'Agence de l'Eau et de la TVA, cette dernière étant passée de 5,5 à 7% sur la partie assainissement de la facture il y a 2 ans.

Les élus de Terre de Camargue ont choisi, depuis de nombreuses années, de confier la gestion de l'eau à une entreprise spécialisée. Il s'agit d'une «délégation de service public», concrétisée par un contrat d'affermage.
Les rôles de chacun y sont bien définis :
- les installations appartiennent à la collectivité (qui porte les investissements nécessaires);
- la gestion quotidienne est confiée au délégataire (maintenance des usines, énergie, salaires, véhicules, matériel d'intervention, etc.).
Notre délégataire est la Lyonnaise des Eaux.

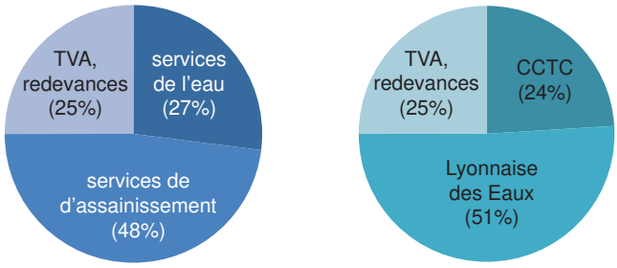

Répartition sur une facture de 120* m³ (au 1/01/2013) :

Qu'est-ce que l'Agence de l'Eau ?

L'Agence de l'eau perçoit des redevances intégrées au prix de l'eau payé par les usagers destinées à la lutte contre la pollution et à la préservation des ressources en eau. Ces redevances sont redistribuées sous formes de subventions aux communes françaises.

Quelles sont les dernières modifications du tarif de l'eau ?

Dans le cadre de ces différentes évolutions du coût du service, des modifications sont intervenues dans les tarifs de ce début d'année. Cette évolution, pour une consommation moyenne annuelle de 120* m³, représente 7% soit 19 euros pour l'année (1,5 euros par mois).
Près de la moitié de cette augmentation est liée à celle des redevances de l'Agence de l'Eau.

Un tarif qui augmente progressivement en fonction de la quantité consommée... pourquoi ?

En dehors de l'abonnement, il est à noter que le prix au m³ est progressif. Le prix augmente selon des seuils de facturation (80/200/+ de 200m³/an).

* : 120 m³ est la référence nationale et statistique pour établir une comparaison des tarifs de l'eau et de l'assainissement, abonnements et consommation, redevances et taxes comprises.

Traquons les fuites d'eau ...

Comment les détecter ?

Je relève l'index de mon compteur d'eau le soir, je ne consomme pas d'eau durant la nuit et je relève l'index au matin. Si celui-ci a augmenté, alors une fuite est à soupçonner...

Comment les prévenir ?

Je change périodiquement les joints d'alimentation en eau des lave-linges et lave-vaisselles.
Je garde précieusement le plan de la maison afin de limiter les travaux de réparation en cas de fuite. Lors des travaux d'aménagement, je prévoie des trappes d'accès aux canalisations.

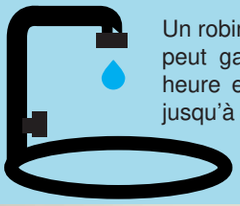

Un robinet qui fuit en goutte à goutte peut gaspiller jusqu'à 4 litres par heure et une chasse d'eau qui fuit jusqu'à 80 litres par heure !

Le savez-vous ?

Service Clientèle Lyonnaise des Eaux

APPEL NON SURTAXE
N°Cristal 0977 409 443
du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h

APPEL NON SURTAXE
N°Cristal 0977 401 139
pour toute urgence 24h sur 24

Adoptons les bons gestes ...

Je préserve la qualité des eaux souterraines

En France, l'eau d'origine souterraine fournit 60 % de notre eau potable. Il est donc essentiel de préserver sa qualité.

J'économise l'eau

Au XXème siècle, la consommation d'eau dans le monde a été multipliée par 7 alors que la ressource en eau a considérablement diminué. La pénurie d'eau est le plus grand danger qui pèse actuellement sur la planète.

Soyons «mesurés» ... lors de notre toilette

Je prends des douches (entre 25 et 100 L) plutôt que des bains (250 L). Je coupe l'eau pour me laver les dents et les mains et réduis ainsi de moitié ma consommation d'eau sur ce geste...
Lorsque je me lave, j'utilise uniquement la dose nécessaire de shampoing et de savon... et à l'achat, je choisis des produits sans zinc (shampooings), aluminium (déodorants)...

... et lorsque nous faisons le ménage !

Pas la peine de jouer les «monsieur plus» avec le liquide vaisselle ou la lessive... Respectons la dose prescrite par les fabricants pour que nos **rivières et étangs** restent clairs. Je ne fais pas couler l'eau inutilement... Enfin, l'eau de lavage des légumes convient parfaitement à l'arrosage des plantes...

Tout ne va pas à l'égout !

Il est interdit de rejeter dans le réseau d'assainissement (toilettes, évier, grilles d'égouts…), toute substance présentant un risque pour le personnel d'entretien des réseaux ou susceptibles de dégrader le bon fonctionnement des ouvrages de dépollution (station d'épuration ou lagune).
Si je jette un fond de peinture dans un évier, il ne pourra pas être correctement traité… et sera simplement dilué avant de rejoindre ... la nature !
Parmi les produits prohibés : les graisse et produits hydrocarbures, les liquides corrosifs et les acides, les eaux de vidange des piscines, les huiles de vidange, les peintures, …
Des systèmes de récupération de ces produits sont à votre disposition : déchèteries, pharmacies pour les médicaments périmés, garagistes pour les huiles de vidange…

Pas de lingette dans les toilettes !

Il existe de nombreuses sortes de «lingettes». Ces dernières années, elles prolifèrent dans les conduites entraînant de fréquentes obstructions, perturbant le bon fonctionnement des stations d'épuration et pouvant représenter un danger pour les agents. **Les lingettes sont des déchets solides qui doivent être jetés exclusivement dans une poubelle, jamais dans les toilettes.**

Dossier réalisé en collaboration avec Lyonnaise des Eaux - S. Molina. Crédit photo : LDE

CHRONIQUE *du* tri

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES FAIT SA CHRONIQUE DU TRI

Fête de l'environnement 2013

Nettoyage des berges du Vidourle

Bénévoles du Kayak Club Terre de Camargue et Aviron Club Terre de Camargue.

Cette année, la grande marche d'ouverture de la Fête de l'Environnement qui devait avoir lieu samedi 6 avril autour du lac de Salonique n'a malheureusement pu avoir lieu en raison du mauvais temps et de la pluie. Heureusement, la journée du dimanche organisée par les associations Kayak Club Terre de Camargue et Aviron Club Terre de Camargue, consacrée au nettoyage des berges du Vidourle sur l'eau (en canoë et en kayak) et sur sentier (à pied) a été une véritable réussite... De nombreux bénévoles ont répondu présents, particuliers et membres d'associations comme Rando Grau ou encore des résidents des Aigues-Marines. En un peu plus de 2 heures, plus d'1 tonne de déchets a été récolté. La matinée s'est clôturée par un déjeuner convivial, sorti du sac.

Gratiféria

«gratiféristes» venus échanger des objets...

La 1ère gratiféria du territoire a vu le jour mardi 9 avril dans le Parking de la Salle Camargue à Aigues-Mortes, dans le cadre de la Fête de l'Environnement 2013! Il s'agissait d'une manifestation où chacun pouvait échanger, ou tout simplement donner un ou des objets... Une sorte de marché aux puces, sans circulation d'argent! De nombreux curieux sont venus échanger ou donner livres, bibelots, bijoux fantaisie, textiles ou encore jouets d'enfants... De jolis lots ont ensuite été offerts lors d'une tombola gratuite.

Les élus référents de la Fête de l'Environnement :
Annie Brachet, Vice-Présidente déléguée à l'Environnement et au Dévéloppement Durable et Santiago Condé, Vice-Président délégué aux Equipements Sportifs.

Journée des enfants

Mercredi 10 avril, une cinquantaine d'enfants des centres aérés (Le Grau du Roi et Saint Laurent d'Aigouze) et des résidents des Aigues Marines se sont retrouvés pour une «éco-ballade» face au Camping de L'Espiguette... Les enfants, munis de tee shirts et de casquettes (offerts par nos sponsors), de gants et de pinces de ramassage ont aidé au nettoyage de la plage et ont ramené 10 sacs de 120 litres de déchets. Trois animateurs de l'association des Ailes de l'Espiguette les ont pris en charge pour la découverte d'un sport écologique remarquable : le char à cerf-volant... Démonstration, sensibilisation, présentation de l'engin et enfin, découverte en biplace (cf. photo) pour les enfants volontaires. Une autre façon de prendre son envol !

RENOVATION DU PARC DE DECI

Notre Communauté de Communes fait partie des premières collectivités françaises à avoir fait le choix d'équiper son t
cette installation a ouvert la voie à un réseau d'équipements de collecte des déchets. Ce sont aujourd'hui pas moins de 5 décl

L'évènement

A la suite de l'audit des installations (concluant à la nécessité de les rénover), commandé par la CCTC en 2012, il a été décidé de lancer un programme de rénovation des déchèteries de St Laurent d'Aigouze et de Le Grau du Roi.
Les innovations techniques récentes ont donné le jour à un nouveau type de déchèterie modulaire en béton. La CCTC a donc confié le marché à une entreprise française possédant un brevet européen pour ce type d'installations : Modulobéton. Les 2 déchèteries ont été spécialement équipées pour répondre aux besoins de la CCTC. Un module de rehausse de la benne à gravats a été ajouté afin de limiter la détérioration et la projection de déchets au sol et un module de sécurisation a été mis en place afin d'y glisser la benne à ferraille en dehors des heures d'ouverture.
Ces dispositifs permettent donc de préserver le matériel mais aussi de garantir les recettes de la revente des matériaux valorisables (ferraille et électroménager).
La rénovation de la déchèterie située à Aigues-Mortes est, quant à elle à l'étude; différentes solutions sont envisagées en partenariat avec la Mairie.

A Arrivée des blocs sur site
B Dépose des blocs à la grue
C Installation du local du gardien

Avantages du «modulobéton»

Outre la rapidité de mise en œuvre (pose complète en 2 jours), l'équipement est livré clé en main et intègre tous les dispositifs de sécurité et d'exploitation (grande capacité de stockage sous le quai...). De plus, cette solution modulaire offre d'intéressantes possibilités d'évolution de l'installation (ajout de quais supplémentaires). Enfin, les matériaux sont résistants aux contraintes climatiques locales.

CHETERIES

son territoire d'une déchèterie. Installée à Aigues Mortes, à proximité de l'ancienne décharge, déchèteries qui sont au service des particuliers et professionnels du territoire communautaire.

Historique

- **1993** Construction de la déchèterie d'Aigues Mortes
- **1999** Implantation du Point Propre de Port Camargue, initialement prévu pour collecter les déchets produits par les activités de la navigation de plaisance
- **2005** Installation du Point Propre du port de pêche destiné à collecter les déchets issus des activités de pêche
  Mise en place de déchèteries modulaires à Saint Laurent d'Aigouze et Le Grau du Roi
- **2012** Audit des installations de la CCTC
- **2013** Démarrage du processus de rénovation des déchèteries par le remplacement des installations de Saint Laurent d'Aigouze et Le Grau du Roi

Le Grau du Roi et Saint Laurent d'Aigouze bénéficient depuis le mois de mars de nouvelles installations de déchèterie.

Les élus communautaires et municipaux lors de la pose des premiers blocs à Saint Laurent d'Aigouze.
Jean-Paul Cubilier, 1er Vice-Président de la CCTC, Arlette Fournier, conseillère municipale de Saint Laurent d'Aigouze, Annie Brachet, Vice-Présidente déléguée à l'Environnement de la CCTC, Laurent Pelissier, maire de Saint Laurent d'Aigouze, Santiago Condé, Vice-Président délégué aux Equipements Sportifs de la CCTC, Alain Fontanès, conseiller communautaire et Jacques Hugon 1er adjoint au maire.

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

LE GARD
CONSEIL GENERAL

Communauté de communes Terre de CAMARGUE

récylum · Eco-systèmes · écotextile

déchèteries MEMO

Déchèterie - Aigues-Mortes Tél : 06 82 39 15 14	Chemin des pénitents	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Le samedi de 8h30 à 12h
Déchèterie - Le Grau du Roi Tél : 06 89 32 08 46	Route de l'Espiguette	Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Point Propre de Port-Camargue Tél : 06 88 35 00 57	Zone Technique II Route des marines	Du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Point Propre du Port de Pêche Tél : 06 80 87 25 40	Quai C. Gozioso (à côté de Lidl)	Du 15/06 au 15/09 : Du lundi au vendredi 7h-12h et 16h-18h et le samedi 8h30-12h Du 16/09 au 14/06 : Du lundi au vendredi 8h30-11h30 et 14h-18h et le samedi 8h30-12h
Déchèterie - St Laurent d'Aigouze Tél : 06 89 32 08 42	Chemin des Charretiers	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Le samedi de 8h30 à 12h

DECHETS ELECTRO-MENAGERS

RÉFRIGÉRATEURS · ÉCRANS · GROS · PETITS APPAREILS

DECHETS DANGEREUX

PILES · BATTERIES · LAMPES · DÉCHETS DANGEREUX · HUILES DE FRITURE · HUILES DE VIDANGE

DECHETS DIVERS

TOUT-VENANT · MÉTAUX · TEXTILES · CARTONS · GRAVATS / INERTES · DÉCHETS VERTS · BOIS

PLASTIQUES AGRICOLES

Déchets acceptés :

- à la déchèterie d'Aigues-Mortes
- à la déchèterie de Le Grau du Roi
- à la déchèterie de St Laurent d'Aigouze
- au Point Propre de Port-Camargue
- au Point Propre du port de pêche

Les déchèteries du territoire sont accessibles aux professionnels

> Infos au 04 66 73 16 74 ou 06 72 72 44 90

PHI Pharmacie Humanitaire Internationale Gard

Professionnels de santé, usagers: nous récupèrons les radiographies

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONSTRUIT L'AVENIR...

Assainissement

Construction d'une structure réservoir pour l'évacuation des eaux pluviales

De mars à mai, le service Hydraulique de la CCTC a supervisé des travaux d'évacuations des eaux pluviales sur le parking de la résidence du Lagon Bleu, situé impasse des mouettes sur la communes de Le Grau du Roi.
Ces travaux ont consisté en la pose d'une structure réservoir de type alvéolaire de 850 m^3.
Cette structure réservoir collectera une partie des eaux de ruissèlement de l'avenue Jean Jaurès. Cette installation permettra de stocker de l'eau de façon à pouvoir réduire le débit de sortie des eaux de ruissellement.
Le coût des travaux s'est élevé à 890 000.00 €uros TTC et le coût de la maîtrise d'œuvre à 25 116 €uros TTC.

BREVES
La campagne 2013 des remplacements des branchements de plomb en PEHD se poursuit sur tout le territoire.

TRAVAUX / LE GRAU DU ROI
Jusqu'à la mi-juin, des travaux concernant le changement des conduites d'eau potable concerneront la rue Marcel Pagnol (HLM), et les rues adjacentes.

Constructeurs, agents techniques et élus lors de la visite des installations (avant comblement) le jeudi 21 mars.

DELIBERATIONS
du Conseil Communautaire

Définition : une délibération est un acte administratif (acte juridique fait dans le cadre de l'administration et dans un but d'intérêt général) à caractère exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication ou à sa notification aux personnes concernées et à leur transmission au représentant de l'Etat (contrôle de légalité en Préfecture).

Délibérations du 28 janvier 2013

EAU POTABLE ASSAINISSEMENT

Tarif des surtaxes perçues par le fermier (Lyonnaise des Eaux) sur les factures d'eau potable et d'assainissement.

Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0

SPORTS DE RAME/PAGAIE

Signature d'un schéma de convention d'objectifs avec l'association d'aviron Club Terre de Camargue.

Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0

SPORTS DE RAME/PAGAIE

Signature d'un schéma de convention d'objectifs avec l'association de canoë-kayak Club Terre de Camargue.

Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0

AQUA-CAMARGUE

Vote des tarifs du Centre Aqua-Camargue pour l'année 2013

Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0

Délibération du 18 février 2013

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales le D.O.B sur les orientations générales du budget s'est tenu dans les 2 mois qui précèdent l'examen du budget.

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

BIBLIOTHEQUES

Fixation des tarifs 2013 de cotisation annuelle des adhérents de la médiathèque et des bibliothèques.

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

JOURNAL D'INFORMATION

Fixation des tarifs 2013 pour encart publicitaire dans le journal intercommunal trimestriel «Ensemble en Terre de Camargue».

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

Rappel :
Le Conseil Communautaire de la CCTC est composé de 37 délégués (7 pour Saint Laurent d'Aigouze ; 14 pour Aigues-Mortes et 16 pour Le Grau du Roi).

Délibérations du 18 février 2013 (suite)

DECHETS

Avenant n°2 - Marché public Collecte des déchets ménagers et assimilés, des recyclables secs et des encombrants.

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

DECHETS

Avenant n°3 - Marché public Collecte des déchets ménagers et assimilés, des recyclables secs et des encombrants.

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

DECHETS

Fixation des tarifs des dépôts en déchèterie pour l'ensemble des professionnels.

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Fixation des tarifs 2013 de la participation pour l'Assainissement Collectif (PAC)

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

EAU BRUTE

Fixation des tarifs 2013 de la redevance de volume pour la distribution d'eau brute aux abonnés privés.

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Fixation des tarifs 2013 de la redevance d'Assainissement Non Collectif (ANC)

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

Délibérations du 25 mars 2013 (vote du budget)

Approbation des comptes administratifs
des budgets : principal, assainissement, eau potable, port, SPANC, Zone d'Activités Terre de Camargue

Pour : 34 / Contre : 0
Abstentions : 0

Approbation des budgets
principal, assainissement, eau potable, port, SPANC, Zone d'Activités Terre de Camargue

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

FISCALITE

Fixation des taux 2013 de TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

FISCALITE

Fixation des taux 2013 de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

DECHETERIE

Location d'une déchèterie en modules de béton avec option d'achat pour le site de Saint Laurent d'Aigouze

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

RESEAUX

Réalisation de réseaux d'évacuation des eaux pluviales dans le cadre de l'aménagement de l'avenue J. et C. Raynaud à Saint Laurent d'Aigouze

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

EMPLOI

Convention annuelle de partenariat au financement de la MDEE du Pays Vidourle Camargue ainsi que du dispositif PLIE pour l'année 2013

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

FISCALITE

Fixation des taux 2013 pour les taxes ménages (Taxe d'habitation, taxe foncières sur les propriétés bâties et non-bâties)

Pour : 35 / Contre : 0
Abstentions : 0

Emploi d'avenir

Le 25 janvier dernier, une présentation du dispositif Emplois d'Avenir sur le bassin d'emploi de Terre de Camargue a été organisée dans la salle du Conseil Communautaire, au siège de la CCTC.
Les intervenants, issus de la Mission Locale Jeune Petite Camargue, du Pôle Emploi de Vauvert, de la DIRECCTE et de CAP EMPLOI, après un bref rappel des objectifs du dispositif ont pu expliquer les modalités de mise en œuvre.
Divers élus et des représentants des Directions Générales et des Services des Ressources Humaines des 3 communes avaient répondu présents.

Intervenants, élus et agents administratifs en charge des ressources humaines des 3 communes ont pu s'informer sur le dispositif.

«Ensemble en Terre de Camargue» 15 numéros déjà parus.

Communication

Votre pub dans notre bulletin : pensez-y !

La CCTC édite le bulletin « Ensemble en Terre de Camargue » à 17 000 exemplaires et le distribue dans les boîtes aux lettres du territoire de Terre de Camargue : Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint Laurent d'Aigouze.
Les professionnels du territoire ont la possibilité d'utiliser ce support de communication institutionnel, dans le cadre de leurs démarches publicitaires.
Tarifs et conditions : 04 66 73 91 38 ou par mail à communication@terredecamargue.fr

La Communauté de Communes soutient :

- L'association des **Jeunes Agriculteurs du Gard** pour l'organisation du Marché des Terroirs les 27 et 28 avril - Le Grau du Roi.
- L'association des **Saint Laurent de France** pour l'organisation du XXIIIème rassemblement des 28, 29 et 30 juin - Saint Laurent.
- L'organisation de la **Fête de la Saint Louis** le 25 août - Aigues-Mortes.

La CCTC a également soutenu les Nautiques de Port-Camargue durant le week end de Pâques.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET LA CULTURE ...

Bibliothèques

Concours de nouvelles, de poésie et de poème-affiche

Le Réseau des Bibliothèques Intercommunales (Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint Laurent d'Aigouze) organise pour la 4ème année consécutive 3 concours qui ont respectivement pour but la création d'une nouvelle, la rédaction d'une poésie et la réalisation d'un poème-affiche (2 catégories pour les 6/ 9 ans et les 10/16 ans).

Thème du concours de nouvelles : « *De toutes les habitations où j'ai demeuré (et j'en ai eu de charmantes), aucune ne m'a rendu si véritablement heureux et ne m'a laissé de si tendres regrets que celle que j'ai occupée Quai des Croisades…* ».

Thème du concours de poésie et du concours de poème-affiche : «Au fil de l'eau».

Les règlements sont à retirer sur place ou à télécharger sur **www.terredecamargue.fr**
Les lauréats seront récompensés le 22 Juin 2013.
Vos propositions doivent nous parvenir avant le 31 mai 2013.
> Infos : 04 66 73 93 14 ou par courrier : reseau.biblio@terredecamargue.fr

Am Stram Gram : Agenda

Contes pour enfants par Hervé Lejacq

Les contes de la grénouilles arc-en-ciel

Samedi 25/05 à 11h
Durée : 30 mn
Médiathèque - **Aigues-Mortes**
Entrée libre
Jeune public à partir de 3 ans
Jauge limitée
Réservation 04 66 53 68 16

Des contes de la grénouilles qui racontent le monde vu d'une mare. Coââ ! Coââ !! Que disent ces coassements ? Ces sifflets dans la nuit ? Ils disent des histoires de rois et de princesses, des contes d'eau et de métamorphoses ...

Contes du Languedoc, des Cévennes à la Méditerranée

Samedi 25/05 à 17h30
Durée : 40 mn
Médiathèque - **Aigues-Mortes**
Entrée libre
Jeune public à partir de 6 ans
Jauge limitée
Réservation 04 66 53 68 16

Laissez-vous tenter par des contes qui sentent le thym et la lavande. Ils disent les murs de pierres sèches et parlent des bergers. Venez écouter l'histoire de la sorcière de Mende, à moins que ce ne soit la sorcière de Narbonne ? Savez-vous pourquoi il faut se méfier des dracs et autres farfadets ? Et si les demoiselles les fées n'étaient que les survivances des anciennes traditions ?

Contes par Maurice Tardieu

Pas trop vite

Dire c'est bien, vivre c'est mieux. Un conteur, c'est d'abord une voix. Celle de Maurice est prenante, chaude, pleine ! Ce sont ensuite des contes émouvants ou délirants, sérieux ou farfelus, avec parfois une glissade ou une pirouette de l'un à l'autre. Le conteur vous propose une balade du rire à l'émotion, de la surprise à l'approbation, sur les vagues éthérées de la poésie ou dans les franges rabelaisiennes de la paillardise rigolarde.

Samedi 22/06 à 18h
Durée : 50 mn
Salle Christophe Colomb
(à côté de la résid. St Vincent)
Rue de l'Egalité
Le Grau du Roi
Entrée libre
Tout public à partir de 8 ans
Information 06 77 74 91 63

Cérémonie de remise des prix

des concours de nouvelles, de poésie et de poème-affiche.

Samedi 22/06 à 15h - Salle Christophe Colomb
(à côté de la résid. St Vincent) - Rue de l'Egalité
Le Grau du Roi

CENTRE AQUA-CAMARGUE

Trois bassins, un espace détente et de nombreuses activités

ZOOM sur l'ozoneur

Le dispositif de traitement de l'eau à l'ozone sera prochainemet amélioré par l'ajout d'un filtre à charbon actif permettant d'améliorer la qualité de l'air du local de traitement de l'eau.

Nous rappelons que l'eau de la piscine est traitée (désinfectée) au chlore*. Le procédé d'ozonation intervient pour éliminer les résidus de chlore, d'où une eau sans odeur, non agressive pour la peau et les cheveux pour un confort maximum.

** : La règlementation française impose le traitement de l'eau avec le chlore.*

Le bassin ludique au 1er plan (profondeur 1m50) et le bassin sportif en arrière plan (25x12,5m, profondeur de 1.20 à 2m)

Espace détente

Cet été, le Centre Aqua-Camargue gardera ouvert l'espace Détente. Celui-ci vous accueillera aux mêmes horaires d'ouverture que les piscines.

L'espace détente comprend un hammam, un sauna, un spa ainsi qu'un coin détente. Une terrasse de 50m² prolonge cet espace avec vue sur les salins.

Jacuzzi et vue sur les salins...

Plus d'infos (tarifs, horaires, activités, cours...) sur :

www.terredecamargue.fr

cliquez sur le pictogramme «piscine»